

## RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

### Bilan au 31 décembre 2022

Il s'agit de l'actif (ce que possède l'association (matériel, trésorerie, créance) et de ses dettes à la date du 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022, l'association dispose d'une trésorerie globale positive de 27 460.79€, qui se décompose en :

-compte bancaire : 238.04€ (solde positif)

-compte sur livret : 26 159.42 €

-caisse : 1063.33 €

L'activité de notre association n'a pas été trop impactée par le COVID 19 et s'est bien relancée en 2022. Nous souhaitons la continuité de cette reprise d'activité.

Au niveau du matériel (poste « immobilisations »), il n'y a eu l'acquisition d'une imprimante multifonctions début Juillet 2022 pour 4 788€.

Au niveau des dettes de l'association au 31/12/2022, il s'agit principalement des charges sociales liées aux salaires des mois de novembre et décembre 2022 pour un montant de 3 850.12 Ces dettes ont été réglées en janvier et février 2023.

Figurent également en dettes, des dettes par rapport à quelques fournisseurs (2 300.46€) qui concernent l'année 2022 et qui ont été réglées début 2023. Il s'agit principalement des prestataires extérieurs qui viennent effectuer les activités de l'association.

Le passif du bilan présente également le cumul des fonds associatifs qui s'élève à 24 958.03 € au 31/12/2022, y compris le déficit de l'année 2022 de 8 805.77 €.

### Compte de résultat de l'année 2022

Le compte de résultat retrace les recettes et dépenses de l'association pour l'année 2022.

Le montant des adhésions s'élève à 3 593 € pour l'année 2022.

Les différents ateliers et l'inscription à la bibliothèque ont généré des recettes de 44 888.76 €, auxquelles s'ajoutent les subventions reçues pour 34 230 € (9 500 € au titre de la mairie, 1 153€ de l'URSSAF et 23 577 € au titre de la CAF). Pour rappel, les subventions reçues en 2021 étaient de 44 716 €.

Ceci n'a pas permis de financer les dépenses de l'association de 2022 qui s'élèvent au total à 92 388 €: 38 367 € au titre des frais des différents ateliers (achats, intervenants) et des frais généraux de fonctionnement de l'association (dont frais d'expert-comptable pour 6 030.04 € TTC) ; également le coût des différents salariés de l'association pour un total de 53 142 € (44 495 € de salaires bruts et 8 647 € de charges sociales).

Les charges liées aux salariés s'élevaient à 44 302 € pour l'année 2021.

Le compte sur livret a généré 355.24 € de produits financiers pour l'année 2022.

**L'année 2022 se solde ainsi par un résultat négatif de 8 805.777 €.**